

## Programme d'appui à l'écosystème des startups

### Conditions Générales de Participation - *Design Sprint Universitaire*

#### Préambule

L'édition 2025 du Programme d'Appui à l'Écosystème des Startups a marqué une étape décisive, tant par l'ampleur de la mobilisation que par les résultats obtenus.

Le ***Design Sprint Universitaire*** a permis de mobiliser plus de six cents (600) équipes et près de quatre mille (4 000) étudiants à l'échelle nationale, avec environ mille trois cents (1 300) jeunes formés aux méthodes d'innovation, établissant un niveau de participation inédit.

En parallèle, le **renforcement des Structures d'Appui à l'Entrepreneuriat (SAE) et des experts** s'est traduit par l'accompagnement de treize (13) structures, la formation de soixante-neuf (69) experts et la dotation en équipements pour une valeur supérieure à cent (100) millions de francs CFA, contribuant à une amélioration durable des capacités d'incubation et d'accompagnement.

**L'accompagnement direct des startups** a également constitué un pilier majeur de l'édition 2025, avec la réception de trois cent vingt-quatre (324) candidatures en dix (10) jours, la formation et l'encadrement de cent dix-huit (118) startups, et la sélection de dix (10) startups lauréates ayant représenté la Côte d'Ivoire à Station F (Paris), le plus grand campus de startups au monde.

Ces résultats ont été complétés par les premières étapes de l'opérationnalisation du dispositif d'amorçage porté par la CDC-CI Capital, destiné à faciliter l'accès au financement des jeunes entreprises issues du programme et à soutenir leur passage à l'échelle.

#### ***Les éditions 2026 et 2027, socles de consolidation et de passage à l'échelle***

Fort des acquis, des résultats et des enseignements tirés de cette première édition, le Programme d'Appui à l'Écosystème des Startups s'inscrit dans une dynamique de consolidation, de montée en puissance et de passage à l'échelle, avec pour ambition de renforcer durablement l'innovation, l'employabilité des jeunes et la croissance des startups sur l'ensemble du territoire national.

Le programme est désormais structuré autour de quatre (4) axes stratégiques et complémentaires, couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur de l'innovation, de la mobilisation des talents à la valorisation des résultats.

**Axe 1 - Design Sprint & Système d'information** : Cet axe vise la mobilisation massive des étudiants et l'émergence de solutions innovantes à partir de problématiques réelles d'entreprises. Pour l'édition 2026 et l'édition 2027, il ambitionne de former plus de deux mille (2 000) étudiants aux méthodes du *Design Sprint*, au prototypage et à l'innovation. Les projets les plus prometteurs feront l'objet d'une valorisation médiatique à travers une émission télévisée diffusée en prime time, contribuant à renforcer la visibilité des talents et de l'innovation auprès du grand public.

**Axe 2 - Structures d'Appui à l'Entrepreneuriat (SAE) & Experts** : Cet axe est dédié au renforcement durable des capacités des acteurs de l'accompagnement, à travers la formation des SAE, la professionnalisation des experts et la dotation en équipements adaptés. Il permettra notamment le déploiement de programmes d'incubation thématiques orientés vers la souveraineté alimentaire et numérique, dans des régions à fort potentiel, afin de soutenir des filières stratégiques et renforcer l'ancrage territorial du programme.

**Axe 3 - Startups & Immersions** : Cet axe est centré sur l'accompagnement, l'accélération et la création de valeur au profit des startups ivoiriennes à fort potentiel, à travers des dispositifs de sélection, de formation, de structuration, de préparation à l'investissement et d'assistance technique. Il vise la réception d'environ cinq cents (500) candidatures, parmi lesquelles cent cinquante (150) startups seront retenues et accompagnées dans le cadre d'un parcours structuré, avant la sélection des dix (10) meilleures startups, appelées à participer à une compétition télévisée et à bénéficier d'un accompagnement renforcé. Cet axe intègre également des immersions internationales, destinées à renforcer l'accès des startups aux marchés, aux partenaires stratégiques et aux opportunités de financement, et à accroître leur visibilité au niveau national et international.

**Axe 4 - Pilotage, Gouvernance & Communication** : Cet axe garantit la coordination stratégique et opérationnelle du programme, la cohérence entre les différents lots et le suivi des résultats. Il s'appuie sur une communication multicanale renforcée, afin de valoriser les succès du programme, d'amplifier sa visibilité et de capitaliser sur les acquis des différentes éditions.

## 1. Objet du concours

Le *Design Sprint Universitaire* est un concours national organisé par CDC-CI Capital et l'Agence Emploi Jeunes (AEJ) dans le cadre du Programme d'appui à l'écosystème des startups. Il vise à identifier, accompagner et valoriser les meilleures idées entrepreneuriales portées par des étudiants issus des universités et établissements d'enseignement supérieur de Côte d'Ivoire.

## 2. Conditions d'éligibilité

- Être une équipe de 6 à 7 étudiants, avec au moins 3 femmes par équipe.
- Chaque membre de l'équipe doit être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur ivoirien (public ou privé) au moment du dépôt de candidature.
- Soumettre une candidature complète dans les délais impartis, en utilisant la fiche de sélection officielle.
- Accepter sans réserve les présentes conditions de participation.

## 3. Engagement des participants

En postulant, chaque équipe s'engage à :

- participer activement à toutes les phases du concours si elle est sélectionnée : sprint, coaching, pitch, émission télévisée diffusée sur Life TV etc.
- respecter l'esprit collaboratif, l'éthique et la bienveillance attendus tout au long du programme.
- présenter un projet original, n'ayant pas fait l'objet d'un plagiat ou d'un usage commercial frauduleux.

## 4. Déroulement du concours

Le concours se déroulera en plusieurs phases, notamment :

1. Sélection régionale sur dossier.
2. Bootcamp / Sprint dans les zones régionales retenues.
3. Finale nationale sous forme d'une émission télévisée.

Des prix seront remis aux meilleures équipes, incluant :

- des bourses de mobilité ;
- du matériel informatique ;
- des bourses d'incubation ;
- un appui à la mise en œuvre du projet.

## **5. Propriété intellectuelle**

Les idées proposées par les équipes restent leur propriété. Cependant, les organisateurs se réservent le droit de communiquer publiquement sur les projets sélectionnés (nom du projet, description synthétique, photo de l'équipe) à des fins de valorisation ou de mobilisation.

## **6. Données personnelles**

Les informations collectées dans le cadre du concours sont utilisées uniquement pour les besoins de l'organisation, de la sélection et du suivi des lauréats. Aucune donnée ne sera partagée à des tiers sans autorisation préalable.

## **7. Cas de force majeure ou d'annulation**

Les organisateurs se réservent le droit de modifier les dates, d'interrompre ou d'annuler le concours en cas de force majeure ou de toute situation indépendante de leur volonté.

## **8. Acceptation**

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Tout manquement pourra entraîner l'exclusion immédiate de l'équipe concernée.